



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 116863

## Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la pérennité du CENS (Centre d'édition numérique scientifique). Ce centre créé à l'initiative du directeur du département des sciences humaines du CNRS avait pour ambition de mettre en ligne 152 revues. La mission du CENS s'inscrivait dans un vaste projet, le TGE Adonis doté de 34 millions d'euros sur dix ans. Or, après deux ans d'activité, le site du CENS est vide. Seules quatorze revues ont été mises en ligne avec un seul numéro pour la plupart d'entre elles. Il semble que ce projet ait manqué de stratégie claire. Les crédits ont été gelés en début d'année 2006. Le personnel attend d'être affecté à de nouveaux travaux. Aussi il souhaite savoir ce que prévoit le Gouvernement pour tirer les conséquences de cet échec.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Tian](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116863

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 716